



Metz Métropole :

un pôle d'emploi de premier plan en reconversion

■ Bertrand KAUFFMANN
■ Steve PIRALLA

Avec près de 118 000 emplois, soit un emploi lorrain sur sept, la communauté d'agglomération de Metz Métropole est le deuxième pôle d'emploi en Lorraine après la communauté urbaine du Grand Nancy. La seule ville de Metz concentre plus de 82 000 emplois. Deux tiers des revenus des Messins proviennent des salaires et autres indemnités, mais cette part baisse régulièrement. Sous l'effet du vieillissement de la population, la part des pensions dans l'ensemble des revenus est en hausse. La fonction publique et l'industrie représentent encore une part élevée de l'emploi messin. Cependant, la place des fonctions métropolitaines supérieures progresse (+43% depuis 1999 dans la ville centre). Ainsi, 6 500 cadres de ces fonctions vivaient à Metz en 2010, et près de 8 800 dans l'ensemble de Metz Métropole. Comme ailleurs en Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi a considérablement augmenté à Metz, en particulier depuis 2008 et le début de la crise économique. Cette hausse explique l'augmentation importante du nombre d'allocataires CAF à bas revenus, passé de 11 000 en 2002 à plus de 16 400 en 2012. Les inégalités de revenus se creusent. Les revenus des 10% de Messins les plus riches ont progressé à un rythme plus important entre 2006 et 2011 que sur la précédente période de cinq ans. À l'inverse, les revenus des 10% les moins aisés de la population messine ont baissé encore plus fortement. Entre 2006 et 2011, ils ont chuté de 11% après un recul de 5% sur la période précédente.

 metz
métropole
développement

En Lorraine, Metz et son agglomération continuent de jouer un rôle de premier plan dans le marché local de l'emploi. La seule ville de Metz compte 82 200 emplois, pour une population d'actifs occupés de «seulement» 50 700 personnes. Autrement dit, elle offre 1,6 emploi pour un actif résident. Ce ratio est en progression depuis dix ans (il était de 1,5 en 1999), et il est supérieur à celui de villes de taille comparable à Metz. Ainsi à Nancy et à Nîmes, le rapport emplois offerts/actifs résidents est plus proche de 1,5. À Angers, il est plus proche de 1,4.

118 000 emplois sur le territoire de Metz Métropole

Sur le périmètre de Metz Métropole, la communauté d'agglomération concentre 118 000 emplois, soit près d'un emploi sur sept de la région (13,8%). En Lorraine, seule la communauté urbaine de Nancy constitue un pôle d'emploi plus important avec 16,2% de l'emploi régional.

Ces 118 000 emplois sont occupés majoritairement par des résidents de Metz Métropole (60%). Ce taux d'emplois occupés par des ré-

sidents est comparable à celui de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), mais très en retrait de celui des communautés d'agglomération d'Angers (69%) et de Nîmes (72%). Comme dans toutes les grandes agglomérations, ce taux baisse de manière à la fois conjoncturelle et structurelle. En effet, la périurbanisation d'une part et la crise d'autre part ont contribué à dilater de plus en plus l'espace domicile-travail. Les habitants se trouvent ainsi de plus en plus éloignés de leur lieu de travail.

Les habitants travaillant dans Metz Métropole parcourent en moyenne 34 km chaque jour entre leur domicile et leur lieu de travail (trajet aller-retour). Cette distance n'est que de 30 km pour les travailleurs dans chacune des trois autres agglomérations.

La relative faible densité de Metz Métropole (800 habitants/km²) par rapport à la CUGN (1 800 habitants/km²) n'explique pas ces écarts. En effet, les zones d'Angers (490 habitants/km²) et de Nîmes (340 habitants/km²) sont bien moins densément peuplées.

Ces chiffres mettent en évidence une plus grande attractivité de Metz, qui rayonne sur un territoire plus vaste. Il en résulte des flux domicile-travail nombreux en entrée et en sortie du territoire. Ces flux posent la question des modes de transports, ceux à mettre en place et ceux privilégiés par les travailleurs. Ils interrogent aussi sur le problème de la pollution engendrée et de l'étalement urbain en périphérie des villes.

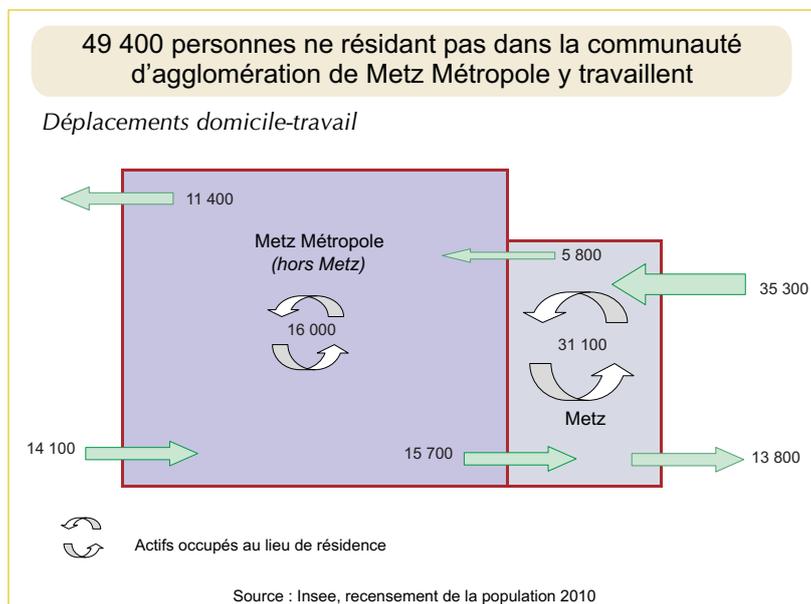
Deux salariés messins sur trois dépendent d'un centre de décision extérieur

Dans un territoire, l'ancrage local des centres de décision permet de

faciliter le développement et la préservation des emplois, même s'il peut également révéler en creux un défaut d'attractivité des capitaux externes. En effet, un territoire fonctionnant en autarcie serait moins à même de résister à une crise sur sa seule dynamique propre. Dans la seule commune de Metz, 64% des salariés dépendent de centres de décision extérieurs. Ce taux de dépendance est assez proche de celui de Nancy (63%) mais plus important que dans les autres villes de référence. Si l'on considère l'ensemble de la communauté d'agglomération de Metz Métropole, le taux de dépendance à des centres de décision extérieurs est un peu moins élevé (60%). Il reste plus élevé que dans les communautés d'agglomération d'Angers Loire Métropole et de Nîmes Métropole, mais est inférieur à celui de la communauté urbaine du Grand Nancy (66%).

6 500 cadres des fonctions métropolitaines

Les emplois dits stratégiques, à contenu décisionnel élevé et bénéficiant d'une rémunération élevée, se concentrent dans les métropoles. Attirer ce type d'emplois pour mieux assurer le développement et le rayonnement économique des grandes agglomérations constitue donc un enjeu majeur pour les territoires. Ces fonctions sont liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprises, à la gestion ou à la culture, et aux loisirs. Le poids des cadres des fonctions métropolitaines est un bon indicateur de l'intégration des métropoles régionales dans l'économie de la connaissance et des réseaux. Ainsi, la commune de Metz compte 6 500 cadres des fonctions métropolitaines, soit 8,1% de l'ensemble des emplois messins. Ce niveau est similaire à celui de la ville d'Angers, supérieur à celui de



59 100 actifs à Metz, 107 400 à Metz Métropole

	Metz		Metz Métropole		Lorraine	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Population active totale	57 500	59 100	102 500	107 400	1 011 900	1 097 400
dont actifs ayant un emploi	49 000	50 700	89 000	93 900	887 900	963 100
dont salariés	45 600	47 000	82 000	85 900	806 800	872 400
non salariés	3 500	3 800	7 000	8 100	81 100	90 700
dont chômeurs	8 200	8 300	13 000	13 500	119 300	134 400
dont chômeurs depuis plus d'un an	4 100	3 400	6 600	5 400	62 100	56 900

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010 - exploitations principales

Nîmes mais inférieur à celui de Nancy (9,5%).

Les emplois «stratégiques» messins ont progressé de 43% depuis 1999

Depuis 1999, le nombre de cadres des fonctions métropolitaines a augmenté de 43% dans la commune de Metz. Cette hausse est plus importante que dans les communes de Nancy et Angers (+30% et +33%). Dans le même temps, dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, si le nombre total d'emplois n'a augmenté que de 10%, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines s'est quant à lui accru de 35%. Les plus fortes progressions dans les quatre communes étudiées et leurs EPCI concernent la fonction des prestations intellectuelles. À Metz, leur nombre a quasiment doublé depuis 1999. La commune de Metz se distingue par la progression du nombre d'emplois de cadres liés à la fonction gestion, en hausse de 57%, contre 25% à 33% à Nîmes, Nancy et Angers.

Forte représentation du secteur des télécommunications

L'indice de spécificité sectorielle rapporte le poids d'une branche dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole au poids moyen de cette même branche dans un territoire de référence. Ainsi si l'on compare Metz Métropole à l'ensemble de la Lorraine, les trois secteurs qui font la spécificité de Metz Métropole sont les secteurs de l'édition, audiovisuel et diffusion (indice de spécificité de 2,59), des télécommunications (2,23) et des activités immobilières (1,95).

Par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine, trois secteurs sont surreprésentés à Metz Métropole avec chacun un indice de spécificité de 1,85 : l'administration publique, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, et le secteur des télécommunications.

Le tertiaire progresse, l'industrie décline

Entre 1999 et 2010, le nombre d'emplois a augmenté de 8% à Metz et de 10% dans sa communauté d'agglomération. Dans le secteur de la construction, les effectifs ont augmenté d'un quart au sein de Metz Métropole. Dans les autres territoires étudiés, c'est également dans le secteur de la construction que les effectifs ont le plus augmenté.

Le secteur tertiaire continue de progresser, ses effectifs se sont accrues de 11% dans Metz Métropole pour s'établir à près de 100 000 emplois (+7% dans la seule ville de Metz). Cette augmentation est plus importante qu'à Nancy, mais la part du tertiaire dans l'emploi total y reste inférieure : 85% des emplois à Metz Métropole contre 87% dans le Grand Nancy. Dans les communautés d'agglomération d'Angers Loire Métropole et de Nîmes Métropole, l'emploi tertiaire a progressé de près de 20%.

À l'inverse, l'emploi industriel a baissé de 2% à Metz Métropole entre 1999 et 2010, ce qui correspond à une perte de 225 postes. Toutefois, les pertes ont certainement été plus importantes sur la période la plus récente sous l'effet de la crise économique actuelle.

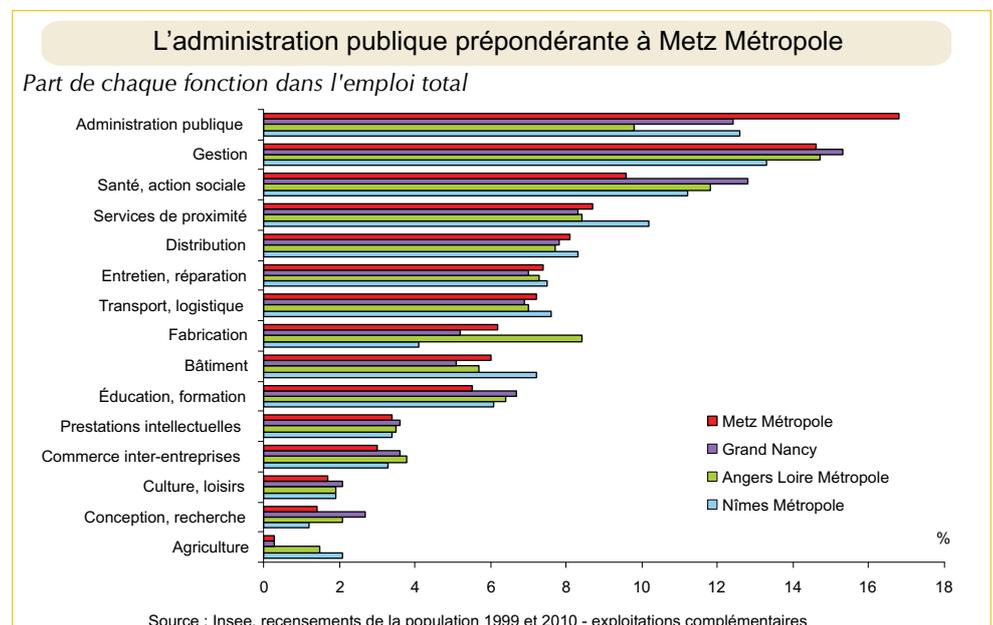
83% des emplois messins dans la sphère présentielle

À Metz, les activités sont essentiellement liées au marché local avec notamment un poids important des

établissements du domaine public (43% des emplois présentiels). Les emplois de la sphère présentielle représentent 83% de l'ensemble des emplois messins soit un niveau similaire à ceux d'Angers et de Nîmes, mais inférieur à celui de Nancy (88%). L'économie présentielle permet d'atténuer les effets de la mondialisation et constitue en un sens un facteur de stabilité et d'autonomie de l'économie locale. Toutefois, la richesse dégagée par ces emplois est souvent plus faible et les conditions d'emplois plus précaires. Une surreprésentation du présentiel dans un territoire peut susciter une dégradation du niveau moyen des qualifications de la population active. En effet, les jeunes qualifiés pourraient être conduits à quitter la région pour trouver ailleurs une meilleure valorisation de leurs compétences.

Près d'un emploi sur cinq consacré à l'administration publique

L'emploi public constitue une part importante de l'emploi à Metz et dans la communauté de Metz Métropole. Ainsi, l'administration constitue la principale fonction dans l'emploi messin (18% de l'emploi total). Ce niveau est supérieur à celui des trois villes de référence. La ville de Nancy semble proche avec un poids de l'administration publique de 17% mais au niveau de l'intercommunalité, ce poids tombe à 12% dans le Grand Nancy contre 17%



pour Metz Métropole. La part de la fonction administration publique a baissé de 0,5 point depuis 1999 à Metz mais a augmenté d'un point dans la communauté d'agglomération. L'administration publique constitue la principale fonction dans l'emploi de Metz Métropole tandis que dans les trois EPCI de référence, la fonction de gestion est prépondérante.

Chômage des hommes et des seniors en hausse

Entre décembre 2001 et décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM de catégorie A) a augmenté de 22% à Metz. Cette augmentation est plus élevée de 6 et 13 points par rapport à celles constatées à Nancy et à Angers. À Nîmes le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 6% dans le même intervalle, mais leur nombre y était beaucoup plus élevé que dans les trois autres communes. Après avoir diminué entre 2004 et 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a considérablement augmenté avec la crise. Depuis 2007, il a progressé de 44% à Metz, de 37% à Angers, 34% à Nancy et 27% à Nîmes.

Les hommes et les personnes de 50 ans ou plus sont les plus touchés. La crise ayant impacté en premier lieu le secteur industriel et l'intérim, dont les emplois sont plus souvent occupés par des hommes, le

nombre de demandeurs d'emploi de sexe masculin s'est accru de 56% à Metz entre 2007 et 2011. L'augmentation atteint près de 50% à Angers. Les communes de Nancy et de Nîmes, moins industrielles, ont tout de même subi une augmentation de plus de 30%. L'année 2009 a été la plus mauvaise, et plus particulièrement à Metz où le nombre d'hommes demandeurs d'emploi a augmenté de 30%.

Les personnes âgées de 50 ans ou plus ont également été très touchées par la crise, qui est venue s'ajouter à un effet démographique. Entre 2007 et 2011, le nombre de demandeurs d'emplois de 50 ans ou plus a augmenté de plus de 75% à Metz, à peu près autant qu'à Nancy et Angers, et un peu plus qu'à Nîmes (+68%).

Chez les moins de 25 ans, le nombre de demandeurs d'emploi messins a augmenté de plus de 40% entre 2007 et 2011 soit plus fortement qu'à Nancy, Angers ou Nîmes. Il est revenu à un niveau quasiment égal à celui de 2001.

La structure plus industrielle de l'emploi a fragilisé Metz et dans une moindre mesure Angers. En effet, la part de l'industrie dans l'emploi total est de 8,3% à Metz, contre 7,7% à Nancy et 6,3% à Nîmes. Seule Angers a un taux supérieur (11%). La crise ayant principalement touché le secteur industriel (faisant notamment de l'intérim, très présent dans l'industrie, une variable d'ajustement

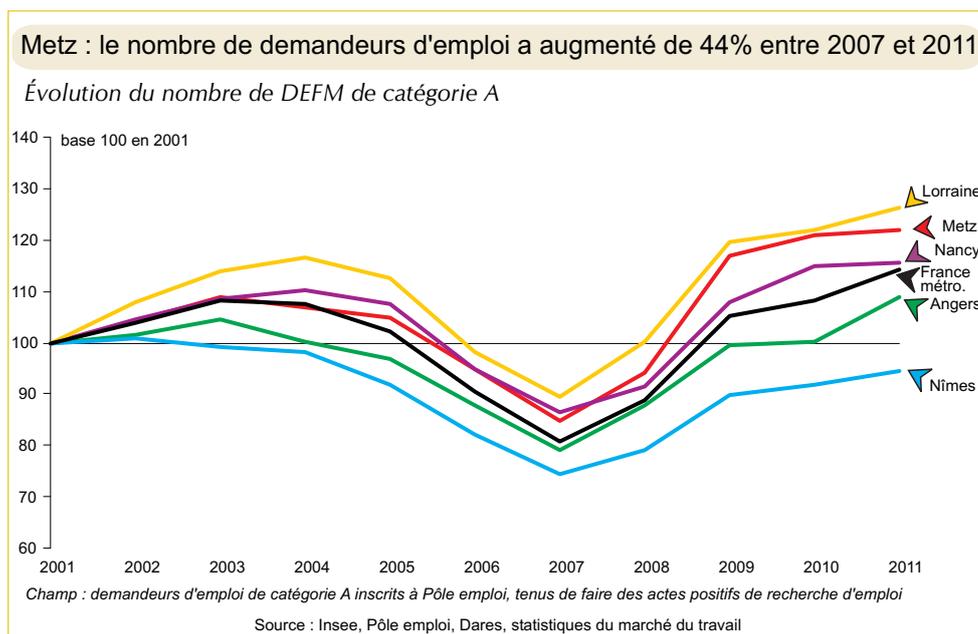
des effectifs des entreprises), cette «surreprésentation» des fonctions industrielles au sein de la métropole messine l'a particulièrement fragilisée. Nancy, dont la structure de l'emploi est plus tournée vers le tertiaire, a un peu mieux résisté. Enfin, Nîmes semble avoir été la commune la moins impactée par la crise mais son profil est atypique, le niveau du chômage et le nombre de demandeurs d'emploi y étaient déjà particulièrement élevés.

Des offres d'emploi pas toujours en adéquation avec la qualification des chômeurs

En 2012, Pôle emploi a collecté 9 600 offres d'emploi à Metz et 12 800 dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole. Le nombre d'offres collectées a baissé de 2% seulement depuis 2001. En comparaison, le nombre d'offres d'emplois a été quasiment stable à Nîmes et a augmenté de 8% à Nancy.

Près de deux tiers des offres d'emplois collectées à Metz en 2012 concernent des emplois d'employés, qualifiés ou non. Cette part est comparable à celles enregistrées à Nancy et à Nîmes ainsi qu'aux niveaux régional et national. En 2001, à Metz, la part d'offres d'emploi d'employés était plus élevée de 6 points. À l'inverse, la proportion d'offres d'emplois de manœuvres, de techniciens et d'agents de maîtrise a augmenté de 2 à 3,5 points depuis 2001.

En comparant la structure des offres d'emplois selon la qualification à celle des demandeurs d'emploi, on constate que la part d'offres d'emplois d'ouvriers est sensiblement inférieure à la part de chômeurs ouvriers. Ainsi, à Metz, 17% des offres concernent des emplois d'ouvriers alors que les ouvriers représentent 35% des demandeurs d'emploi. Les offres d'emplois d'ingénieurs et de cadres sont également proportionnellement peu nombreuses au regard de la proportion de demandeurs ayant ce niveau de qualification. À l'inverse, la proportion d'offres d'emplois d'employés est beaucoup plus



élevée que la proportion de chômeurs ayant ce niveau de qualification (65% contre 43%).

Égalité homme-femme devant le chômage

En 2010, le taux de chômage (au sens du recensement) des Messins s'élevait à 14,1% soit un niveau proche de celui de 1999 (14,3%). Toutefois, l'évolution est très contrastée si l'on considère le sexe et l'âge des chômeurs. En effet, pendant que le taux de chômage des hommes augmentait de 2 points, celui des femmes baissait de 2,5 points. Ce mouvement a été si marqué à Metz qu'en 2010, le taux de chômage des hommes a pour la première fois dépassé celui des femmes (14,2% contre 14,0%).

Metz a aujourd'hui un taux de chômage inférieur à ceux de Nancy, Angers et Nîmes (14,6%, 15,9% et 20,8%). En 1999, seule Nancy affichait un meilleur taux que Metz.

Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, le taux de chômage est inférieur de 1,5 point à celui de la seule commune de Metz. Le chômage des femmes y est encore supérieur à celui des hommes, mais l'écart s'est considérablement réduit avec la crise (0,7 point contre 4 points en 1999). Le taux de chômage au sein de la communauté d'agglomération de Metz Métropole est au même niveau que celui de la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole (12,6%) et inférieur à

ceux de la communauté urbaine du Grand Nancy (13,6%) et de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole (17,6%).

3 600 jeunes Messins non insérés

La facilitation de l'insertion ou du retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées est un enjeu stratégique pour le développement d'un territoire. Les jeunes en particulier rencontrent des difficultés, enchaînant les emplois de courte durée et les périodes de chômage, particulièrement lorsqu'ils ont quitté l'enseignement en situation d'échec scolaire.

À Metz comme dans sa communauté d'agglomération, 18,3% des jeunes de 18 à 25 ans sont non insérés, ce qui représente plus de 3 600 jeunes sur les 19 800 que compte Metz. Cette proportion est inférieure à celle de la Lorraine et de la France métropolitaine dont respectivement 21,1% et 19,9% des jeunes ne sont pas insérés.

En 2010, le salaire net horaire s'élève à 13,20 euros à Metz soit un niveau inférieur de 0,20 euro à celui de Nancy mais supérieur à ceux constatés à Angers et à Nîmes (12,80 euros et 12,60 euros). Autre révélateur de l'effet primordial de la ville de Metz, le salaire net horaire est de 12,90 euros pour les salariés de Metz Métropole (-0,30 euro par rapport à Metz) et de 12,10 euros pour l'ensemble des salariés lorrains (-1,10 euro).

Des inégalités de revenus territorialisées

Une des résultantes de la périurbanisation est l'accentuation des inégalités de revenus entre la ville centre et les communes qui composent sa couronne. En effet, les grandes villes condensent la pauvreté du fait notamment de la présence de logements sociaux et donc de quartiers défavorisés. En revanche, leurs périphéries attirent par peuplement concentrique successif de ménages aux revenus moyens ou aisés. Ces nouveaux arrivants recherchent un cadre de vie moins urbain, et sont plus portés vers la maison individuelle que vers l'habitat collectif.

A contrario de ce courant d'irrigation des territoires suburbains, les villes connaissent un phénomène de rétention des ménages les plus aisés. Ces derniers possèdent, en effet, les moyens financiers nécessaires pour se loger en centre-ville, malgré des coûts élevés d'acquisition ou de location de leur logement.

Au final, on voit habituellement des familles modestes ou très modestes dans des zones ségréguées cohabiter en ville avec des ménages au revenu élevé. Cet axiome constitue d'ailleurs un enjeu de la politique de la ville : prendre en compte la mixité sociale afin de faire vivre ensemble des habitants aux modes de vie souvent éloignés. Dans les périphéries, par différence, les écarts de revenus sont souvent moins criants au sein d'une même commune.

Revenus plus faibles en villes centres que dans les communautés d'agglomération

	Nombre de ménages fiscaux	Part des ménages fiscaux imposés (%)	Revenus des ménages en 2011 par UC (euros)				
			1 ^{er} décile (D1)	1 ^{er} quartile (Q1)	Médiane	3 ^{ème} quartile (Q3)	9 ^{ème} décile (D9)
Metz	52 581	55,8	3 994	9 781	17 567	26 752	38 253
Nancy	46 912	59,4	3 843	10 780	19 374	29 945	44 743
Angers	63 779	56,7	4 283	10 692	17 735	26 021	37 051
Nîmes	65 585	49,6	1 807	7 200	15 230	24 341	35 907
Metz Métropole	93 558	59,8	5 603	11 827	19 387	28 631	40 649
Grand Nancy	110 534	61,7	5 318	11 980	19 853	28 992	41 161
Angers Loire Métropole	111 244	60,8	6 751	12 996	19 268	26 885	37 102
Nîmes Métropole	102 157	53,3	3 355	9 368	16 898	25 113	35 339
Lorraine	983 688	55,6	6 923	12 398	18 487	25 801	35 174
France métropolitaine	26 701 110	61,0	6 924	12 571	19 218	27 474	38 960

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages

Le tableau des revenus par ménage illustre également ces phénomènes dichotomiques entre ville et communauté d'agglomération. Que l'on prenne les 10% (premier décile) ou les 25% (premier quartile) de ménages les plus pauvres, ou même encore le seuil médian (qui marque la séparation entre les 50% les plus pauvres et les 50% les plus riches), le revenu est toujours plus faible dans la ville centre que dans l'ensemble de sa communauté d'agglomération. Ainsi, à Metz, le revenu médian par unité de consommation est de 17 600 euros, alors qu'il approche les 19 400 euros dans Metz Métropole.

Creusement des inégalités depuis 2006

Un indicateur marque particulièrement ce principe : le ratio du niveau de revenus des 10% les plus riches par rapport à celui des 10% les plus pauvres. À Metz, les plus hauts revenus gagnent 9,6 fois plus que les plus modestes. Ce ratio n'est «que» de 7,3 sur le territoire de Metz Métropole. Hormis Angers (8,6), cet

écart est un des plus faibles des villes observées. Il est de 11,6 pour Nancy et même de 19,9 pour Nîmes. Autrement dit, pour cette dernière, les 10% des ménages les plus riches gagnent en moyenne 20 fois plus que les 10% les plus pauvres.

Depuis le début du siècle, cette inégalité ne cesse de croître. En 2001, le ratio était de 7,4 pour Metz et de 5,9 pour Metz Métropole. On peut noter un fort décrochage depuis l'émergence de la crise, où les inégalités se sont particulièrement creusées. Ainsi, la période 2006-2011 a permis aux revenus les plus élevés (ceux supérieurs à la médiane) de progresser plus vite que sur la période 2001-2006. A contrario, les ménages les plus modestes ont vu leur revenu se dégrader plus vite sur la période 2006-2011 qu'entre 2001 et 2006.

En euros constants, les revenus médians ont progressé de 6% entre 2001 et 2011 pour la ville de Metz (+3% sur chaque sous-période) et de 10% pour Metz Métropole (+3% puis +7%). Cette évolution est très hétérogène suivant les niveaux de vie. Ainsi, pour les ménages les plus

pauvres, la baisse a été de 16% sur Metz et de 7% sur Metz Métropole sur l'ensemble de la période 2001-2011. Dans le même temps, les revenus des ménages les plus aisés ont progressé respectivement de 9% et de 15% sur les deux territoires.

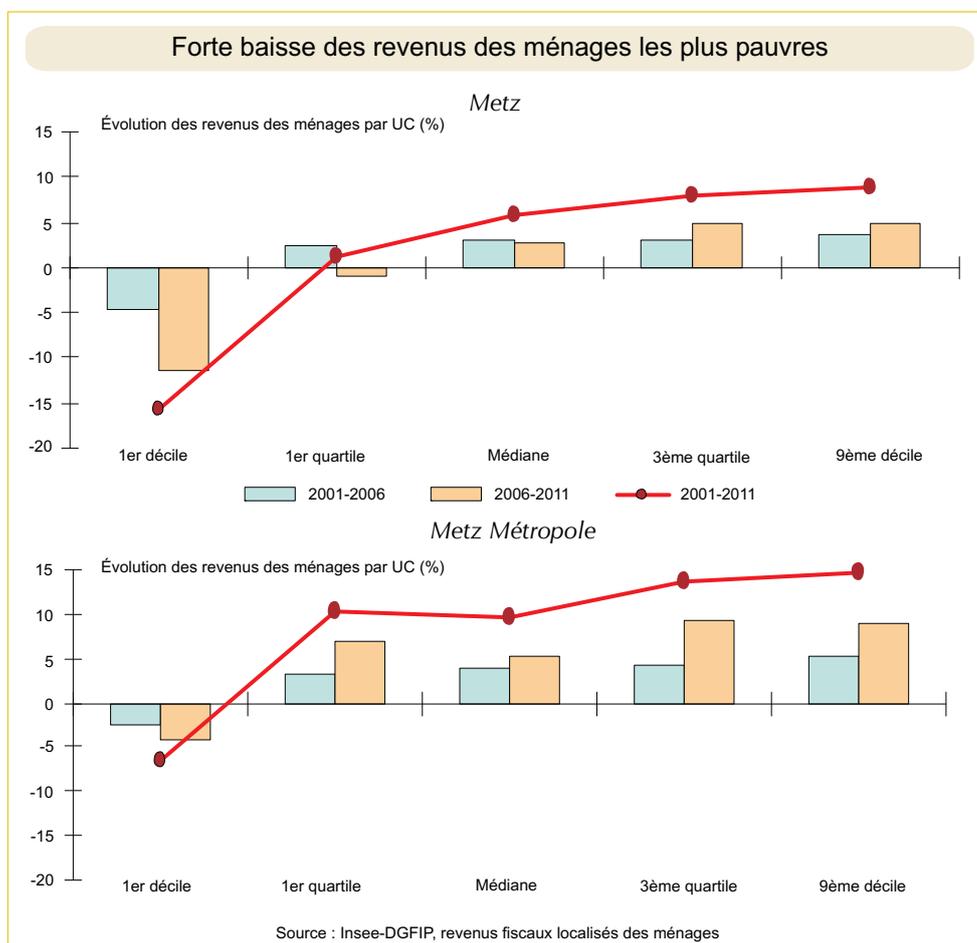
Spécificités lorraines aux deux extrêmes

La particularité des villes de Metz et de Nancy tient au fait que les inégalités avec leur périphérie sont moins fortes pour les ménages les plus modestes. Ainsi, le niveau de vie des 10% de ménages messins les plus modestes équivaut à 70% de celui des 10% de ménages les plus pauvres de la communauté d'agglomération. Cet indicateur est de 54% à Nîmes, signe de la présence d'une grande pauvreté dans cette ville et d'un contraste fort avec le territoire dans lequel elle est insérée.

Metz possède une autre particularité. Contrairement à ce qu'on observe traditionnellement, le revenu des ménages les plus riches est inférieur à celui des ménages les plus riches de la communauté d'agglomération. Pour Metz, ce seuil est de 38 300 euros, alors qu'il est de 40 600 euros dans l'EPCI. Ce phénomène local s'explique notamment par la présence de ménages aisés dans les communes de l'ouest et du nord-est de Metz Métropole.

Les sources de revenus, résultat des évolutions démographiques et économiques

La part la plus importante des revenus est issue des salaires et autres indemnités. Elle représente plus des deux tiers de l'ensemble des revenus de la ville de Metz (66,5%). Du fait du poids économique, elle est traditionnellement plus élevée que dans le reste de Metz Métropole ou de la Lorraine (64,1% dans les deux cas). Dans ces revenus, la part prise par les indemnités de chômage a fortement augmenté entre 2008 et 2011, sous l'effet des difficultés économiques. Elle a augmenté de 25%,



pour atteindre 3,5% de l'ensemble des revenus perçus à Metz.

Metz se distingue des trois autres villes de comparaison par un taux traditionnellement élevé des revenus issus des salaires. En effet, cette part est plus proche de 60% à Nancy et à Angers, et de 56% à Nîmes. Dans ces zones, les revenus issus des activités non salariées (bénéfices des indépendants...) sont plus élevés qu'à Metz (de l'ordre de

6% à 8% contre 5% à Metz). Ils se substituent donc aux revenus salariaux.

Le deuxième courant alimentant la source des revenus est constitué des pensions, retraites et rentes. En 2011, ce type de revenus représentait 22,7% de l'ensemble des montants déclarés à Metz. La part prise par ces revenus est en constante augmentation, à Metz comme ailleurs, signe du vieillissement de la population. En co-

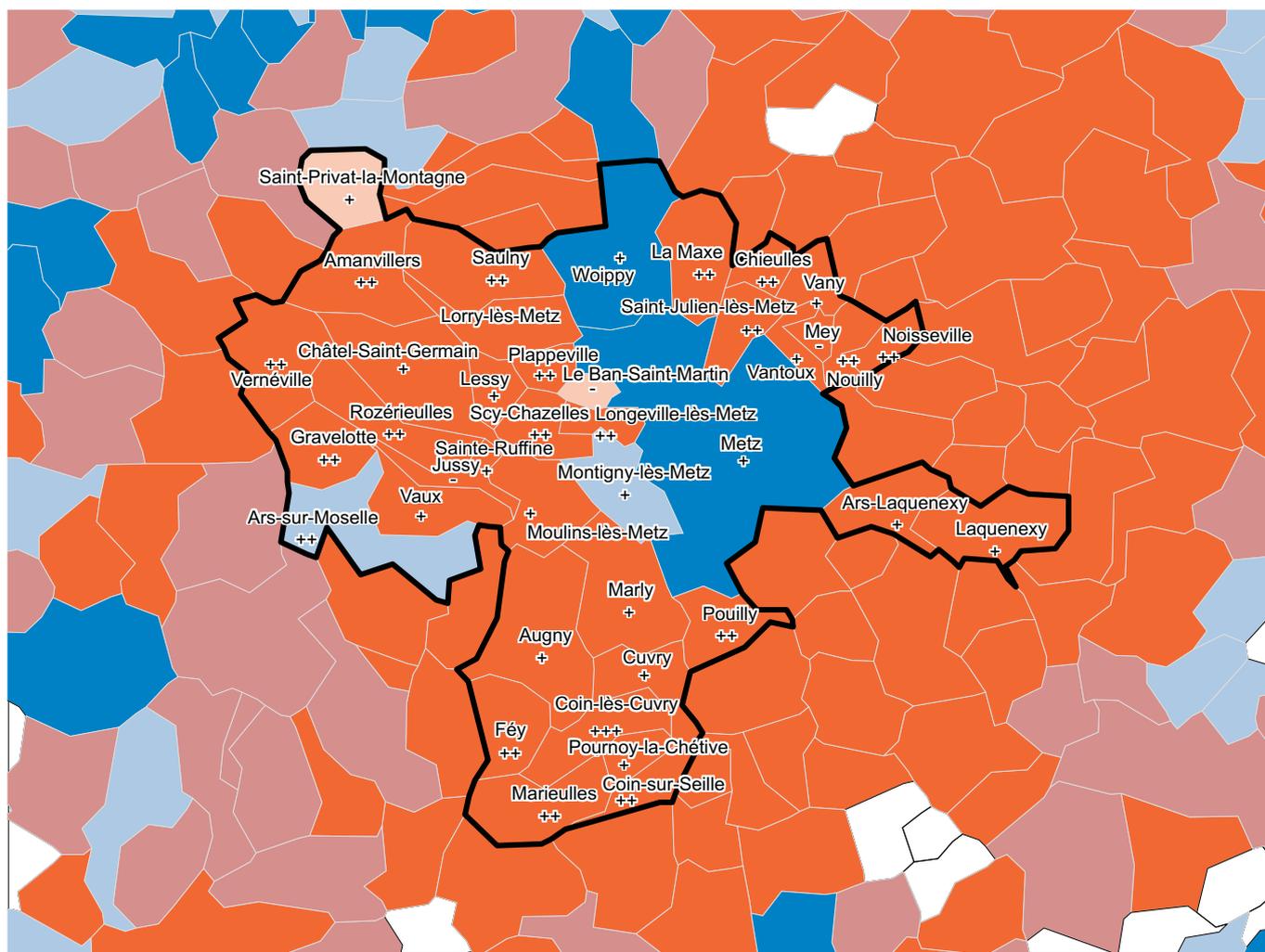
rollaire, la part des revenus salariaux et non salariaux subit une lente mais régulière érosion.

Des allocataires CAF majoritairement en ville

En 2012, Metz Métropole compte 45 000 allocataires CAF, dont près des deux tiers dans la seule ville de Metz. Cette concentration au chef-lieu est comparable aux communautés d'agglomération

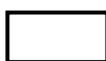
Les revenus les plus faibles à Metz et Woippy

Revenu médian par unité de consommation en 2011 (en euros)



Revenu fiscal par unité de consommation en 2011 (euros)

- Plus de 21 000
- 19 400 à 21 000
- 17 600 à 19 400
- Moins de 17 600
- Secret statistique



Metz Métropole

Évolution 2007-2011 :

- : moins de -5%
- : entre 0 et -5%
- + : entre 0 et +5%
- ++ : plus de +5%

Évolutions :

Metz Métropole : +4%
Lorraine : +3%

Source : Insee - DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages

d'Angers et de Nîmes. Elle est cependant plus faible pour Nancy, du fait de la répartition géographique des quartiers politique de la ville. En effet, dans ces quartiers, le nombre d'allocataires CAF est proportionnellement plus important. Or, concernant Nancy, ces quartiers se situent sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy («Les Nations»), de Laxou («Les Provinces»), de Malzéville et de Saint-Max («Jéricho, Saint-Michel») ou à cheval sur Nancy et d'autres communes (Maxéville et Laxou) comme pour le quartier «Champ-le-Bœuf, les Aulnes, le Haut du Lièvre».

Depuis cinq ans, le nombre d'allocataires a peu progressé dans Metz Métropole (1,8%) et encore moins dans la ville centre (1,5%). À titre de comparaison, sur l'ensemble de la France métropolitaine, la progression est de 6,8%.

Croissance rapide du nombre d'allocataires à bas revenus

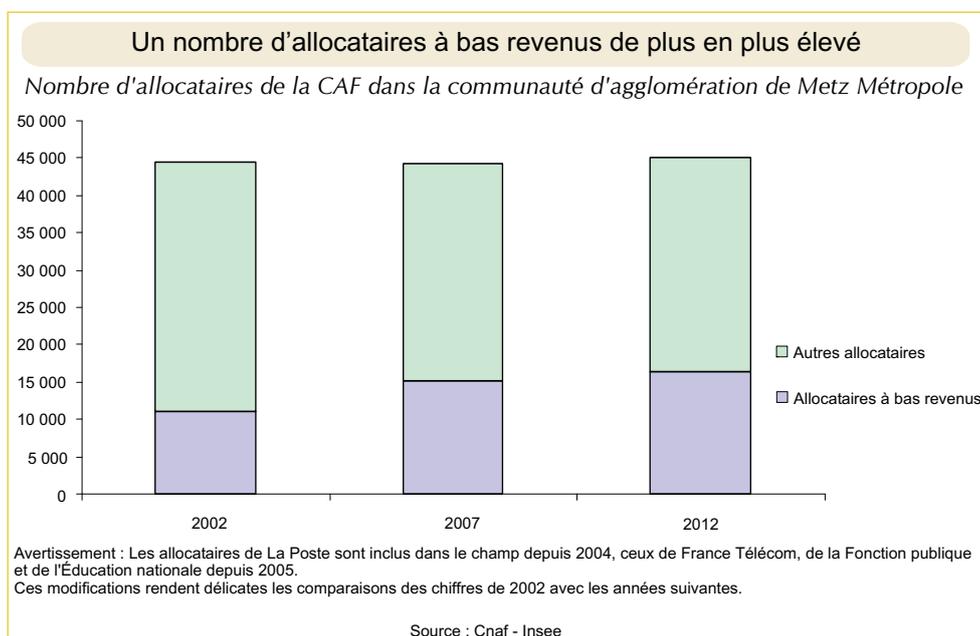
Le nombre d'allocataires à bas revenus s'établit à 16 400 au sein de Metz Métropole, dont 11 100 dans la ville de Metz. Depuis 2007, ce nombre a augmenté plus vite que le nombre total d'allocataires. Concernant la ville de Metz, le rythme est quatre fois plus rapide que celui du nombre total d'allocataires (+6,1%

contre +1,5%). Pour Metz Métropole, la progression est même d'un facteur cinq (+8,9% contre +1,8%).

Ces écarts sont bien moindres pour les autres communautés d'agglomération. Ainsi que ce soit à Nancy (+2,0% contre +1,7%) ou Angers (+10,6% contre +7,8%), la hausse du nombre d'allocataires à bas revenus est proche de celle du nombre total d'allocataires. On peut même noter une évolution plus lente à Nîmes (+3,7% contre +3,9%), qui s'explique par l'existence d'une population déjà très pauvre dans la ville centre.

À Metz et dans l'agglomération, les allocataires à bas revenus sont pour moitié des personnes isolées, pour un quart des familles monoparentales et pour un autre quart des couples. Depuis dix ans, la part de personnes isolées dans les allocataires à bas revenus ne cesse d'augmenter, signe à la fois de l'effritement des structures familiales et de l'exposition plus grande de ces personnes à la précarité monétaire.

La pauvreté est un phénomène particulièrement localisé dans Metz Métropole, où 10% des communes concentrent 90% de la population à



Se comparer, mais avec quoi ?

Pour établir un diagnostic territorial, il convient non seulement d'observer les phénomènes à travers les bonnes statistiques, mais également de tenter de dégager ce qui est spécifique au territoire de ce qui est un phénomène plus général.

Pour mettre en exergue ses spécificités, il faut donc se comparer avec une «norme» ou tout du moins avec des territoires comparables. Le choix retenu conjointement par Metz Métropole Développement et par l'Insee Lorraine a été de choisir trois autres EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de taille comparable, mais de caractéristiques légèrement différentes.

EPCI	Nombre de communes	Population		Emploi		Taux de chômage* (%)	Revenu médian** (euros)	Part des ménages imposés (%)
		EPCI	commune centre	au lieu de résidence	au lieu de travail			
Metz Métropole	40	219 264	120 738	93 933	118 074	12,5	19 387	59,8
Grand Nancy	20	256 956	105 421	104 038	139 084	13,6	19 853	61,7
Angers Loire Métropole	33	265 829	147 571	107 953	133 849	12,6	19 268	60,8
Nîmes Métropole	27	233 374	142 205	85 140	96 389	17,6	16 898	53,3

* : taux de chômage au sens du recensement

** : revenu médian par unité de consommation

Source : Insee, recensement de la population 2010 et revenus fiscaux localisés 2011

L'objectif de ces comparaisons n'est pas de classer ou de savoir qui est (ou a été) le meilleur dans tel ou tel domaine, mais bien de mettre en perspectives les évolutions de Metz et de son agglomération afin d'en dégager des enjeux futurs pour les décideurs locaux.

Savoir plus :

- Metz 2030 : le logement au service de l'attractivité, Économie Lorraine n°320, octobre 2013

- SCoT de l'Agglomération Messine : objectif 20 000 habitants supplémentaires dans vingt ans, Économie Lorraine n°295, octobre 2012

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2014

bas revenus. À titre de comparaison, pour 10% de leurs communes, les EPCI d'Angers et de Nîmes ne concentrent que 80% des bas revenus. Ces populations précaires sont encore plus diffuses dans la CUGN, où 10% des communes ne totalisent que 60% des bas revenus.

La situation difficile sur le marché du travail entre 2007 et 2012 a entraîné une augmentation progressive du nombre de chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage. Cette tendance a, en outre, été amplifiée par l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage décidée en 2009, qui s'est notamment traduite par un raccourcisse-

ment des durées d'indemnisation. Depuis cinq ans, le chômage a progressé plus fortement dans Metz Métropole que dans les autres agglomérations. La capitale lorraine est donc en train de se fragiliser dans son cœur de ville et plus encore dans son agglomération par rapport à des villes de taille comparable.

Néanmoins, Metz Métropole dispose d'atouts forts pour évoluer et rester un pôle d'emploi de premier plan en Lorraine.

Définitions

Un allocataire est à **bas revenus** lorsque le revenu par unité de consommation est inférieur à 60% du revenu médian par unité de consommation de la population de référence. Il est calculé au niveau national à partir de l'Enquête Revenus Fiscaux (ERF) qui fait référence pour la mesure de la pauvreté monétaire. Le seuil des bas revenus est fixé à 845 euros par unité de consommation pour les données en 2007 et à 1 001 euros en 2012.

Une **unité de consommation** (UC) est attribuée pour la première personne du ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans et plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans, et 0,2 en plus pour les familles monoparentales (échelle OCDE).

Sphère présenteielle : les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Vivre à Metz et travailler au Luxembourg

La zone d'emploi de Metz abrite près de 23 700 travailleurs frontaliers au 30 juin 2013 (source CNAM). Près de neuf sur dix travaillent dans le Grand-Duché. Le profil type du travailleur frontalier est un homme (près des deux tiers des travailleurs), plutôt jeune (entre 25 et 44 ans). En un an, leur nombre a augmenté de 5 000 grâce au développement des échanges vers le Luxembourg. A contrario, à cause de l'éloignement trop important et du frein que constitue la barrière de la langue, le nombre de travailleurs frontaliers vers l'Allemagne a tendance à stagner (aux alentours de 1 000 travailleurs).

D'après la source IGSS (Inspection générale de la sécurité sociale du Luxembourg), les travailleurs frontaliers vers le Luxembourg sont de plus en plus nombreux. Si l'on se limite aux cantons entièrement situés sur le territoire de Metz Métropole (c'est-à-dire les cantons de Metz, de Woippy et de Montigny-lès-Metz), leur nombre a augmenté de près de 50% entre 2002 et 2012. Les salaires versés à ces travailleurs luxembourgeois atteignent 17 millions d'euros en 2012 sur ce périmètre restreint. Sans surprise, la ville de Metz concentre la plus grande part de ces travailleurs : près de 70%.

Le recensement de la population renseigne sur les professions de ces travailleurs frontaliers. En 2010, il s'agit majoritairement de cadres et d'ingénieurs (28%) et d'employés (34%).